

DEC172583DR06

**Décision portant nomination de M. Michel VILLAUME, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UPS76 intitulée Institut de l'information scientifique et technique.**

**LE PRESIDENT,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC160628DIST du 16 mars 2016 portant prolongation de l'unité propre de service UPS76, intitulée Institut de l'information Scientifique et Technique dont la Directrice est Mme Dominique WOLF;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation Centre-Est du CNRS ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Michel Villaume, Ingénieur d'Etude, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UPS76 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1<sup>er</sup> septembre 2017

Pour le président et par délégation,  
La directrice d'unité

Dominique WOLF